



31^{ème} Rallye National Des Bornes



INFORMATION AUX RIVERAINS DE THORENS-GLIERES et de LA ROCHE SUR FORON

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le 31^{ème} Rallye National des bornes le 26^{ème} Rallye National VHC et 4^{ème} Rallye VHRS se dérouleront le samedi 18 juin 2022 de 08h59 à 17h53 avec réouverture de route entre l'ES 6 et l'ES 9 / Heure théorique de réouverture de 12h54 à 13h28.

ATTENTION CES HORAIRES PEUVENT VARIER EN FONCTION DU NOMBRE DE CONCURRENTS ET DES FAITS DE COURSE.

Par arrêté Préfectoral, certaines routes seront fermées à la circulation des usagés.

Vous trouverez, ci-dessous les horaires de fermeture de route et les horaires de passage des concurrents.

Epreuves Spéciales chronométrées N° 6 et N° 9 – THORENS / LA ROCHE

Fermeture : D.5 « Les Chappes » Direction Thorens.

Itinéraire : D.5 / Voie Communale Nantizel / V.C. Le Chêne / D.5 / Thorens direction La Roche / Chez Bruchon D.2 Les Pommeraies / V.C. 6 Les Molliets / Colanche / Charbonnière / Pont de la Zone / Col des Fleuries / D.277 / Chemin de Chez Coffy / Corbattaz

Fermeture : D.277 « Au croisement des Biolles »

ES = Epreuve Spéciale	Fermeture théorique de la route	1 ^{er} Concurrent	Réouverture théorique de la route
1 ^{ère} ES N° 6	08h59	10h14	12h54
2 ^{ème} ES N° 9	13h28	14h43	17h53

Voies d'évacuation sanitaire (Aucun stationnement autorisé sur ces routes)

D.2 du carrefour D.2 / D.5 à la Pommeraie (Les Sapins)

En cas de nécessité réelle et importante, il est possible, sous escorte d'une voiture de sécurité, de prévoir un passage sur une portion de route dans le sens de la spéciale. Pour cela, vous êtes priés de prendre contact au plus tôt

Uniquement au Numéro suivant : **07 83 02 76 37** avant le 10 juin de 18h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et votre numéro de téléphone.

Pour toutes autres informations concernant le Rallye, merci de composer le même numéro

Le Rallye, ce sont aussi les reconnaissances, autorisées et uniquement pendant ces 3 jours.

Samedi 11 juin 2022 et/ou Dimanche 12 juin 2022 et/ ou Jeudi 16 juin 2022

Chaque équipage est tenu de respecter le code de la route, d'utiliser un véhicule en règle et d'apposer sur le pare-brise Avant ou arrière du véhicule un autocollant « **Reconnaisances 2022** » avec un numéro.

Si des abus sont commis, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Merci de relever le N° figurant sur l'une des vitres à défaut l'immatriculation du véhicule.

Nous espérons que cette information vous permettra de prendre les dispositions nécessaires, afin d'éviter au mieux tout désagrément. Conscients cependant des contraintes que pourrait vous causer le passage de notre Rallye et par avance nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos meilleures salutations.

Le Comité d'Organisation